

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

ETAIENT PRESENTS : CETTIER Patrick, DESESTRET Mireille, PASSAS Jean-Claude, BLANC David, BALTHAZARD Isabelle, BILLON Pascale, BUTAUD Josette, CHAPOUTIER Nicolas, LASANCE Marion, MARTIN Laurence, NURY Yvan

ABSENTS : DESBOS Marie-Chantal, ENGELVIN Danielle, LUBAC Jean-François (excusés), PEYROT Alain

Le PV du 26 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

Crédits de fonctionnement pour RASED

Monsieur Patrice HERITIER est enseignant spécialisé du RASED sur le secteur des communes d'Eclassan, Sarras, Arras, Vion, Cheminas, Sécheras, Lemps et Etables.

Pour l'année 2016/2017, il propose aux communes de participer à hauteur de 23 € par classe pour l'acquisition de matériel spécifique.

Accord du Conseil Municipal pour une participation de 69 € et pour que la commune d'Eclassan procède à l'encaissement des participations des communes concernées.

Recrutement d'un agent en contrat aidé

Suite à la mise en place des rythmes scolaires, une personne éligible à un contrat d'accompagnement dans l'emploi avait été recrutée. Son contrat se termine le 31 août 2016. Monsieur le Maire propose de recruter un autre agent en contrat aidé. Il est autorisé à signer la convention avec l'Etat et le contrat de travail pour une durée hebdomadaire de 25 h à compter du 1/09/2016 au 31/08/2017, la rémunération est basée sur le SMIC en vigueur.

Projet de périmètre d'Hermitage-Tournois Communauté de communes

Les Préfets de l'Ardèche et de la Drôme ont par arrêté n°07-2016-04-20-006 en date du 20 avril 2016 arrêté le projet de périmètre qui prévoit qu'Hermitage-Tournois Communauté de communes et la Communauté de communes Pays de l'Herbasse fusionnent pour aboutir à un seul EPCI dans la perspective de la création d'une Communauté d'Agglomération.

Le Conseil municipal approuve le projet de périmètre du nouvel EPCI.

Adhésion au CAUE

Accord du Conseil pour l'adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche moyennant une participation financière de 160 €.

Demande de subvention pour la mise en sécurité des cloches

Le conseil sollicite une aide de la région pour les travaux de mise en sécurité des cloches. L'entreprise PACCARD a établi un devis d'un montant total de 8 591,03 € H.T.

Révision du zonage d'assainissement

L'enquête publique s'est déroulée du 2 mai 2016 au 31 mai 2016.

Mme Claire CHAMBON, commissaire enquêteur, a émis un avis favorable à la révision du zonage.

Le Conseil approuve cet avis. Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie.

Participation de Vion pour frais scolaires de Lemps

Trois enfants de Vion sont scolarisés à Lemps. La participation à régler par Vion est de 120 €.

Divers

Mireille Desestret fait le compte rendu du conseil d'école. Effectifs stables pour la rentrée.

Les services de l'Etat ont réalisé un travail de définition et de cartographie des cours d'eau. Monsieur le Maire propose de créer éventuellement une commission agricole.